



AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 4 août 2026, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 1695, rue Champigny et a pour objet d'autoriser un agrandissement arrière d'une habitation unifamiliale isolée en empiétant dans la marge avant.

Fait à Montréal, le 13 juillet 2026

Stéphanie Boulé
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement